

## ➤ PAVE DU HAUT

- ✓ Cocher la case «COMPET'LIB», et « VOLLEY-BALL »
- ✓ Cocher la case « Renouvellement » pour un adhérent déjà licencié la saison 2019/2020, ou la case « Création » pour un nouvel adhérent
- ✓ **ATTENTION** : toute création de licence doit être accompagnée de la photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité), d'une photo et d'un certificat médical. Sans ces documents la licence ne pourra être validée et donc le joueur ne pourra pas évoluer en compétition.  
Dans le cas d'un renouvellement de licence avec un changement matrimonial, joindre également un justificatif d'identité (carte d'identité).
- ✓ Nom du GSA : indiquer **CLUB VOLLEY DETENTE 53**
- ✓ Indiquer le N° du Groupement Sportif : **0530019**
- ✓ Renseigner toutes les informations concernant le joueur :
  - N° Licence (si licencié pendant la saison 2019/2020)
  - Sexe
  - Nom, Prénom
  - Taille
  - Date de Naissance
  - Nationalité
  - Adresse Postale
  - Téléphones
  - Email

## ➤ PAVE CERTIFICAT MEDICAL

- ✓ ATTENTION : nous arrivons pour beaucoup au terme des 3 ans. Donc un nouveau certificat médical est nécessaire (notamment pour ceux qui avaient fait leur certificat en 2017)
- ✓ Voir la note en pièce jointe

## ➤ PAVE INFORMATIONS ASSURANCES

- ✓ Faire remplir la partie « Je soussigné..... »
- ✓ Cocher la case « je décide de souscrire au contrat collectif Accident Corporel et choisit l'option de base incluse dans la licence (valorisée à 0,57 € TTC) »
- ✓ Si le joueur veut souscrire à l'option A ou B, il doit cocher l'une ou l'autre et fournir le montant dû avec la demande de licence (les options A ou B ne sont pas incluses dans le montant de la licence).
- ✓ Cocher tout ce qui concerne le licencié et la diffusion d'informations
- ✓ Faire dater et signer le licencié

## ➤ JOINDRE LE BORDEREAU FACTURE CORRESPONDANT + LE REGLEMENT DES ENGAGEMENTS EQUIPES (41,50 € / équipe)